

Contact en charge des demandes de location

Nadine MASSAY : 02 47 91 19 78 - nmassay@mairieloches.com

IMPORTANT :

Avant de remplir ce document de demande de location, merci de prendre connaissance du **règlement intérieur, des tarifs et de la fiche technique de la salle** disponible sur le site de la ville (www.ville-loches.fr/espace-agnes-sorel-article-3-21-65.html).

Ce document est à renvoyer complété à l'adresse nmassay@mairieloches.com ou à déposer en mairie.

Organisateur

Association Entreprise Particulier

Nom de la structure :

Adresse :

.....
.....
.....

N° Siret : Code APE :

Personne référente signataire de la convention de location :

Nom/Prénom :

Qualité :

Téléphone :

E-mail :

Sécurité incendie :

Dans le cadre de l'organisation d'un événement à l'Espace Agnès Sorel, merci de préciser le nom de la personne formée aux manœuvres anti-incendie et aux évacuations (cf. article 9.2 du règlement intérieur).

Nom/Prénom :

Informations générales

Demande de location* du / / 2025 à h au / / 2025 à h

**installation et rangement compris*

Nom de la manifestation :

Description de la manifestation :

.....
.....
.....
.....

Nombre de personnes attendues :

Tarifs de la manifestation :

Heures d'ouverture au public :

S'il s'agit d'un spectacle :

Nom du spectacle :

Nom de la compagnie :

Technique

Compris dans la location :

Nombre de chaises souhaitées (370 maximum) :

Nombre de tables souhaitées (100 maximum) :

Nombre de grilles d'exposition souhaitées (15 maximum) :

Intervention des régisseurs (se référer à la fiche des tarifs 2025) :

- Installation de tables et chaises par les régisseurs

Options audiovisuelles :

- Micros → Nombre souhaité : (3 micros sans fil maximum)
- Diffusion de musique sur la sono de la salle (ordinateur non fourni)
- Utilisation du vidéoprojecteur et de l'écran (ordinateur non fourni)

Pour un spectacle ou une conférence :

- Utilisation du gradin (220 places) et de fauteuils supplémentaires (selon la jauge attendue)
- Sonorisation (sous réserve d'une validation de la fiche technique par les régisseurs)
- Installation d'un plan de feu (sous réserve d'une validation de celui-ci par les régisseurs)

Demande d'ouverture d'un débit temporaire de boissons

Sollicitation de M. le Maire de Loches, conformément à l'article L3334-2 du Code de la Santé Publique, pour obtenir une autorisation d'établir un débit temporaire de boissons pour l'événement en question.

- Groupe 1 (sans alcool)
- Groupe 3 (boissons avec taux d'alcool inférieur ou égal à 18°)

Demande de prolongation d'ouverture

Sollicitation de M. le Maire de Loches pour obtenir une autorisation de prolongation d'ouverture de l'Espace Agnès Sorel au-delà d'une heure du matin (jusqu'à trois heures du matin).

Motifs :

.....

.....

.....